

..... communiqué

Échirolles, le 2 avril 2010

Fermeture l'hiver du bassin extérieur du stade nautique d'Echirolles : "Une mesure de bon sens et de saine gestion"

Contrairement à ce qui a été écrit de façon mensongère et affiché de manière sauvage à Echirolles, la Ville n'a jamais décidé de fermer l'équipement du stade nautique durant la période hivernale, mais seulement de cesser de chauffer le bassin extérieur de 50 mètres durant l'hiver, lequel génère un surcoût de 60 000 €, dont une dépense énergétique équivalant à trois groupes scolaires.

La Ville tient à rappeler que le stade nautique est un équipement public local, dont la nature n'est pas uniquement sportive, mais avant tout sociale et de loisirs. Ce n'est pas l'équipement d'un club, mais celui de la Ville. La priorité continuera d'y être donnée aux scolaires, au public et aux associations et clubs locaux.

Il n'est, de plus, aucunement question de faire peser de manière excessive le fonctionnement de cet équipement important sur la fiscalité des Echirollois.

La réhabilitation nécessaire du stade nautique (au risque de s'exposer à d'éventuels accidents), de 4 à 6 millions d'euros que la Ville va entreprendre dans un contexte financier tendu, ne peut se concevoir que dans un équilibre de gestion indispensable. Le coût élevé de ces travaux nécessite de dégager des marges sur l'équipement lui-même. Les Echirollois n'ont pas à en supporter le poids fiscal.

La Ville a tenu ses engagements passés avec le Nautic Club en 2002, en expérimentant l'ouverture du bassin extérieur toute l'année. Elle fait le constat aujourd'hui d'un coût beaucoup trop élevé de cette mesure, qui a pratiquement doublé en huit ans.

Au regard de ses ambitions environnementales, de sa politique énergétique, et des capacités financières des collectivités territoriales, la décision prise par la Ville est donc une décision de bon sens et de saine gestion.

Rappelons que la mise à disposition du stade nautique aux différents clubs est gratuite. A titre d'exemple, cela correspond pour le seul Nautic Club à l'équivalent de 200 000 € de soutien par an.

La Ville n'a pas la responsabilité du devenir de la natation départementale ou régionale : elle n'a donc pas à assumer des projets et des perspectives de compétition qui ne relèvent ni de sa responsabilité ni de ses vocations.

La Ville tient à réaffirmer que le sport pour tous est une de ses priorités fortes et jamais démentie (8 % du budget, 10 000 personnes pratiquant un sport sur la ville). Cette priorité ne peut s'exercer au détriment de la dimension publique et sociale d'un équipement, et ne peut alourdir les impôts locaux acquittés par les Echirollois.

Dans ce contexte, la décision unanime de la municipalité a été prise pour préserver cet équipement, financer sa rénovation et continuer de défendre sa fréquentation par les élèves échirollois, le grand public, les associations locales.